

S O M M A I R E

- Connaissance de la Foi Mystère de la Providence (fin) P. J. Guibert p. 2
- Actualité religieuse
 - Mgr Eleganti : l'Église et le covid p. 7
 - Mgr Honder sera enterré à Ecône p. 10
 - Discours du Cardinal Sarah aux Évêques du Cameroun p. 13
 - Réponse orthodoxe à Fiducia Supplicans p. 18
- Vie spirituelle Prier la joie au Coeur. St Jean de Cronstadt p. 20
- Doctrine et Vie Court précis de la Loi Naturelle. Jean Madiran p. 24
- Témoignage Lene perle sans prix p. 28
- Livres Lmémories de Ponce Pilate Anne Bernet p. 30

A V I S

Le rythme de parution de BALISE sera modifié, et reviendra comme jadis à 5 ou 6 livraisons par an. Le rythme actuel, expérience faite, demande trop de temps, et l'augmentation du nombre de livraisons finit par nuire à l'intérêt, la qualité et risque de nuire à l'essentiel qui est de fournir de quoi sustenter la pensée catholique et la vie dans le Christ.

CONNAISSANCE DE LA FOI

Le Mystère de la Providence (suite et fin 3)

Suite de l'article de Balise 120 et 123 (Extrait du P Joel Guibert La Providence, un Dieu si proche, Artège 2023 pp. 160-167

Lorsque Dieu agit en l'homme, c'est 100% de Dieu et 100% de l'homme

Ce qui est fait par Dieu est aussi fait par moi

Il est tout à fait normal d'éprouver de la difficulté à comprendre parfaitement comment Dieu peut agir en l'homme tout en respectant sa liberté. Cela tient à nos limites humaines: notre intelligence ne connaît que la manière d'agir de l'homme, la manière d'agir de Dieu est connue de façon indirecte et sera donc toujours entourée d'un certain mystère. « *Dans le plan créateur, dit Jean-Paul II, il y a un admirable mystère: celui du rapport intime entre l'action*

*divine et la décision humaine autonome*¹. » Ceci dit, en se mettant à l'écoute des grands auteurs, en utilisant des images suggestives, on peut déchiffrer davantage cette mystérieuse alliance entre l'agir de Dieu et l'action de l'homme.

Lorsque des incroyants rechignent à penser ensemble un Dieu tout-puissant et un homme réellement libre, il y a fort à parier qu'ils ont dans la tête un scénario du style « chaise musicale ». Chaque fois qu'un joueur est éliminé, on enlève une chaise pour qu'il y en ait toujours une de moins que de joueurs. Arrive le moment où il ne reste plus qu'une chaise et deux concurrents, c'est là que la victoire se joue. Transposons pour le sujet qui nous occupe. À entendre nos athées de service, lorsque Dieu agit en l'homme, étant donné qu'il est le plus fort, le Tout-Puissant finit toujours par s'emparer de la chaise du pouvoir. À ce jeu, l'homme ne peut qu'être le grand perdant, lui aussi le derrière par terre! Si Dieu est, l'homme serait forcément condamné à perdre sa liberté. Le Dieu de la Bible nous invite à considérer les choses d'une tout autre manière. Oui, Dieu est tout-puissant, il a l'initiative et le pouvoir, mais ce n'est pas pour écraser l'homme de son talon. Pour reprendre notre comparaison de la chaise musicale, Dieu est effectivement le premier à s'asseoir sur le siège, mais c'est aussitôt pour permettre à l'homme d'être assis lui aussi en bénéficiant de la puissance même de Dieu. Lorsque Dieu agit en l'homme, ce n'est pas 99% pour Dieu et les miettes restantes pour l'homme. Non. Au jeu de la Providence divine, tout le monde gagne: 100% pour Dieu et 100% pour l'homme. « Dieu agit en nous, mais il n'agit pas sans nous.. ce qui est fait par Dieu en moi, est aussi fait en moi par moi-même », enseigne saint Thomas d'Aquin².

Guérir de la fausse image d'un Dieu concurrent de l'homme

Quoi qu'on en pense, le péché n'est jamais sans conséquences pour la personne qui le commet. Le Catéchisme souligne avec beaucoup de finesse: « L'homme, tenté par le diable, a laissé mourir dans son cœur la confiance envers son créateur. [...] Adam et Ève ont peur de ce Dieu dont ils ont conçu une fausse image, celle d'un Dieu jaloux de ses prérogatives³. » L'athéisme moderne se

¹JEAN-PAUL II, Le Créateur du Ciel et de la Terre. , op. cit., p. 89.

²Commentaire de l'évangile selon saint Jean, Chap. 14, verset 12.

³ n° 397 et 399.

prétend adulte, libéré du soi-disant obscurantisme de la religion, mais il ne se rend pas compte qu'il vit sous le joug de fausses images de Dieu. Si les fidèles du Christ ne prennent pas un certain recul vis-à-vis de la pensée dominante, ils se laisseront eux aussi aliéner par ces images déformées de Dieu. Il nous faut repenser l'interaction entre Dieu et l'homme, non pas en termes de concurrence puisque Dieu et l'homme, selon des modes d'action différents, concourent ensemble à la même action. Pour tenir ensemble, et la toute-puissance de Dieu et l'immense respect de Dieu envers la liberté de l'homme, le scénario de la chaise musicale évoqué à l'instant est erroné: Dieu n'est pas un danger pour l'homme. Si cette comparaison avec la chaise musicale est fautive, par contre l'image du chef d'orchestre respecte à merveille un Dieu tout-puissant et un homme libre :

« Un orchestre exécute avec maestria un concert de musique classique. L'auditoire applaudit. Le chef d'orchestre se retourne, sourit, fait des courbettes et, d'un ample geste, désigne l'ensemble des artistes, comme pour dire à l'assistance :

"Mesdames et messieurs, ce sont eux qui méritent les applaudissements." Ceux-ci redoublent. Alors le premier violon se lève, s'incline et d'un grand sourire remercie l'auditoire, non sans désigner, à la fin, le chef d'orchestre, comme pour dire : "C'est lui avant tout qui mérite vos applaudissements." Qui a raison? Le chef d'orchestre ou le premier violon? À qui attribuer le succès du concert? La réponse est claire : tous y ont également contribué, chacun à son niveau : le chef d'orchestre et les artistes. Toutefois, la contribution du maestro a plus de poids que celle de ses collaborateurs; sa causalité est prépondérante, sans être pour autant exclusive⁴. »

S'il est une grâce à demander, c'est celle d'être guéri de la peur de Dieu, comme si le Très-Haut pouvait être une menace pour l'homme. Sainte Bernadette était considérée dans Lourdes comme une misérable issue d'une famille de parias. Après que la très sainte Vierge lui apparût dans le creux du rocher, elle rapporte : *« La sainte Vierge m'a regardée comme une personne. »* Non seulement Dieu - ou la sainte Vierge qui est le miroir du Très-Haut - n'écrase pas la créature, mais lui seul la grandit. [...]

⁴ Cité par Georges HUBER, op. cit., p. 62.

Éduquer notre liberté à l'école de la Providence

Nous commençons à peine à réaliser l'ampleur des dégâts causés par la conception moderne de la liberté, qu'on l'appelle liberté d'indifférence ou liberté-caprice.

Mai 1968 représente le moment charnière de ce basculement dans une liberté érigée en absolu. Les slogans de cette période fumeuse sont explicites : « *Il est interdit d'interdire* », « *Ni Dieu ni Maître* », « *Cours camarade, le vieux-monde est derrière toi* », etc. Disons-le sans ambages, la vie à l'école de la Providence est aux antipodes de l'idéologie soixante-huitarde : l'abandon confiant au Père éternel ne pourra jamais faire l'économie du combat spirituel, la lutte contre ce culte de l'hédonisme et toutes ces forces intérieures qui cherchent à nous entraîner vers le bas ou qui vont à l'encontre de notre orientation profonde vers le bien, le beau et le vrai.

Travailler à l'éducation de notre liberté

Comment entendre les appels intérieurs de la Providence si nous sommes constamment le jouet de nos moindres envies ou pulsions? Notre nature humaine est marquée par le péché, reconnaissons-le humblement : « *Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous faisons de Dieu un menteur et sa parole n'est pas en nous* » (1Jn 1,10). Il n'y a là aucune vision pessimiste de la nature humaine, uniquement un saint réalisme : laissés à nous-mêmes, nous sommes certes influencés intérieurement par l'esprit du bien, mais nous subissons aussi les assauts de puissances mauvaises qui cherchent à nous entraîner vers le mal dans une recherche malade de soi. Ces tendances mauvaises, égoïstes ou hédonistes, la Tradition spirituelle les appelle « *appétits désordonnés* ». Saint Jean de la Croix, immense éducateur des âmes, les définit ainsi: « *Les appétits sont comme des grains de poussière dans l'œil: tant qu'on ne les enlève point, ils empêchent de voir [...] La mortification des appétits est indispensable au progrès de l'âme*⁵ ».

Comme si notre tendance pécheresse ne suffisait pas, le mode de vie actuel exacerbe grandement cet esclavage des appétits désordonnés. Nous vivons en effet dans un monde d'abondance et d'hyperconsommation. Un

⁵ La montée au Carmel, in Œuvres complètes, op. cit., Liv. I, Chap. 8, p. 608.

double-clic et nous pouvons tout obtenir et tout de suite. Une telle facilité ne peut qu'enchaîner à toutes les addictions possibles : « *En cherchant à s'affranchir des carcans traditionnels, l'individu hyper moderne est entré dans la multi-dépendance [...] On n'est plus éduqué à la frustration [...] Privés de cadre, de grandes valeurs transcendantes, de repères religieux, nous ne sommes plus limités, cadrés comme autrefois [...] Comment redonner des limites à ce moi goulu ?⁶* »

La liberté, prisonnière des appétits désordonnés, a donc besoin d'être éduquée, rectifiée, sans quoi une personne aura bien de la peine à discerner et à choisir ce que veut la Providence pour elle. Les maîtres spirituels recommandent l'*agere contra* dans la lutte contre les tentations et autres replis sur soi : il s'agit littéralement d'agir contre, de prendre le contrepied des mauvaises suggestions, couper court lorsque se présente une pensée tortueuse, toxique ou des inquiétudes inconsidérées et obsédantes. C'est un fait, nos volontés sont aujourd'hui extrêmement fragilisées, dangereusement ramollies. Nous ne savons plus « vouloir », nous avons mille peines à nous décider, à nous engager dans la durée, si bien que demander d'emblée à certaines personnes l'*agere contra* leur est quasi impossible. On procédera donc par de petits efforts au départ. À des personnes très fragilisées par un mode de vie compulsif, on suggérera par exemple d'agir « en différé », en leur proposant de reporter de quelque temps tel achat ou en apprenant à couper court pour un temps à telle inquiétude.

Soigner notre « vie intérieure »

Cette unification et cette libération de notre liberté, conquise par la lutte contre les appétits désordonnés, est une condition indispensable pour se mettre à l'école de la Providence. En effet, sans cette ascèse persévérante, nous aurons mille peines à distinguer nettement les motions intérieures de la divine Providence de ce qui nous traverse l'esprit ou des séductions du mauvais esprit.

Pour beaucoup, cette attention portée à la vie intérieure n'est pas du tout spontanée. La modernité ne favorise guère cette saine et sainte habitude. Tout

⁶ Sophie CARQUAIN, « Addict attitude: l'ère des dépendances », Le Figaro, mercredi 2 novembre 2005, p. 33.

est fait pour éloigner de la vie intérieure en nous maintenant à la superficie de nous-mêmes par la « fièvre acheteuse », l'insignifiance et le divertissement. « On ne comprend absolument rien à la civilisation moderne si l'on n'admet pas d'abord qu'elle est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure », écrivait Bernanos, dans *La France contre les robots*. La « *vie intérieure* » ne peut donc se mettre en place que par une décision, souvent héroïque, au vu du contexte actuel. Dans le sillage de l'enfant prodigue, dont il est dit qu'il « *rentra en lui-même* » (cf. Lc 15,17), délaissant le superficiel et le bruit, on se décidera à descendre à l'intérieur de soi, au niveau de l'âme, pour se rendre sensible aux touches délicates de l'Esprit Saint : « *Mes brebis écoutent ma voix, je les connais et elles me suivent* » (Jn 10,27).

Comment s'y prendre concrètement? On évitera de rechercher la Providence dans des choses sensationnelles. On se mettra plutôt à son école à travers le quotidien. Pour cela, avec la simplicité d'un enfant, on invoquera la Providence afin qu'elle nous aide à voir clair dans telle ou telle situation, on n'hésitera pas à lui demander comment elle ferait à notre place face à telle contradiction: « *Comment vois-tu les choses, Providence mon amour? Que ferais-tu dans cette situation, telle difficulté?* »

C'est le conseil que donnait saint Vincent de Paul à Antoine Durand : « *Une chose à laquelle vous devez faire une attention toute particulière, c'est d'avoir une grande dépendance de la conduite du Fils de Dieu; je veux dire que, quand il vous faudra agir, vous fassiez cette réflexion : cela est-il conforme aux maximes du Fils de Dieu? [...] Quand il sera question de faire quelque bonne œuvre, dites au Fils de Dieu : "Seigneur, si vous étiez en ma place, comment feriez-vous en cette occasion ? Comment instruiriez-vous ce peuple ? Comment consoleriez-vous ce malade d'esprit et de corps ?"* »

On le pressent, ce réflexe spirituel à développer est éminemment pratique. Bien évidemment, on ne négligera pas la prière au cours de laquelle nous nous rendons davantage disponibles à Dieu, mais ces multiples plongées en soi pour rejoindre la divine Providence sont à vivre aussi dans le feu de l'action.

L'expérience de la petite Thérèse est riche d'enseignement sur ce point.

⁷ Saint VINCENT DE PAUL, Entretiens, Tome XI, p. 347-348.

ACTUALITÉ RELIGIEUSE

Mgr Eleganti questionne l'obligation vaccinale du Vatican contre le COVID

Mgr Mario Eleganti né le 7 avril 1955 à Uznach dans le Canton de Saint Gall, est un évêque catholique suisse émérite du diocèse de Coire. Il a été abbé bénédictin de l'abbaye de Saint Otmarsberg. Il est chapelain conventuel honoraire de l'association suisse de l'Ordre Souverain de Malte. Ce texte du 4 avril 2024 de Mgr Eleganti a été rédigé en allemand et traduit avec sa permission. (www.lisitenews.

Dans son autobiographie récemment publiée, le pape François s'inquiète de la résistance au vaccin expérimental à ARNm. Malheureusement, il a également montré la voie en matière de fermeture d'églises et de « confinement sacramental ». Contre les normes médicales et éthiques généralement établies, il a forcé ses collaborateurs au Vatican à recourir à une vaccination expérimentale à base d'ARNm s'ils ne voulaient pas perdre leur emploi. D'autres ont fait de même. Mais je ne m'attendais pas à cela de la part du Pape.

Le Dicastère pour la Doctrine de la Foi par son Préfet, le Cardinal Luis Ladaria, ne s'était-il pas prononcé, avec l'approbation du Pape, en faveur de la liberté des fidèles de se faire vacciner ou non (Note sur la moralité de l'utilisation de certains vaccins anti-COVID-19 du 21 décembre 2020) ?

Il est désormais bien connu que les responsables de la pandémie ne disposaient d'aucune donnée fiable pour étayer leurs affirmations, et lorsqu'ils en disposaient, celles-ci ont été délibérément ignorées afin d'imposer le port du masque, le confinement et la vaccination obligatoires à la demande des politiciens, au détriment de plusieurs millions de personnes innocentes. Les vaccinations n'offraient aucune protection aux tiers et, tout au plus, un bénéfice à court terme pour la personne vaccinée elle-même. La soi-disant « pandémie des non vaccinés » était une affirmation malveillante et infondée.

Malheureusement, avec sa conformité au siècle, l'Église a montré au monde à quel point elle croit peu aujourd'hui au pouvoir surnaturel de ses sacrements et sacramentaux, mais encore plus à quel point elle croit aux désinfectants et se plie aux intérêts politiques. Les absurdités dans les églises lors de la communion se

sont surpassées dans le monde entier. Un coup d'œil sur le Web suffit pour s'en convaincre.

Maintenant, le Pape continue – sur quelle base, au fait ? – de culpabiliser les catholiques qui n'ont pas pris le vaccin contre la COVID et qui, de plus en plus nombreux, n'envisagent pas de le prendre à l'avenir. En effet, ses nombreux effets secondaires sont désormais bien connus. Des chercheurs du Japon, de Malaisie et des Philippines ont récemment appelé à l'arrêt mondial de ces vaccinations expérimentales à ARNm, pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres. Malgré les critiques des mesures, malgré que les soi-disant idiots (du COVID) avaient raison – les preuves s'accumulent dans le monde entier sur la nocivité de ces vaccins – le Pape reste convaincu par elles et critique leurs opposants.

J'aimerais savoir quels hommes politiques se sont fait vacciner (cf. Nouvelle-Zélande) et lesquels ne l'ont pas fait, eux qui – comme ils l'ont fait lorsqu'ils portaient des masques – nous ont trompés devant les caméras. Ceci est également documenté. Quoi qu'il en soit, il est frappant de constater que la majorité des hommes politiques ont été épargnés par les effets secondaires graves des vaccins (myocardite, accidents vasculaires cérébraux, maladies neuronales, ce qu'on appelle le turbo-cancer, immunodéficience, etc.), alors que tant d'autres sont décédés, sont tombés gravement malades ou ont été gravement malades, endommagés à jamais et restent à ce jour sans aucune aide gouvernementale significative. Je ne le souhaite à personne. C'est pourquoi le Pape ne devrait pas y revenir dans son autobiographie sans aucune nécessité.

À cause du « confinement de la pastorale » combien de croyants sont morts sans l'aide des sacrements et sans visites de leurs proches ! Les conséquences du confinement pour les enfants, de la fermeture médicalement injustifiée des écoles et de la vaccination des jeunes, ainsi que de la surmortalité flagrante dans le monde depuis la vaccination à ARNm, ne peuvent être négligées. Les résultats de cette thérapie génique sont médiocres alors que d'autres soins auraient dû être donnés.

Quoi qu'il en soit, la pandémie était planifiée, la formulation et l'ingénierie sociale préparées et étonnamment unanimes. La pandémie a pu être modélisée et gonflée à volonté à l'aide du nombre de tests PCR ainsi que par la manière inédite et absurde de compter ceux qui sont morts « AVEC » ou « DU » COVID.

Avec le début de la guerre en Ukraine, la question a été écartée et la pandémie a été vaincue. La grippe annuelle est revenue. Au cours des années précédentes, elle a fait plus de morts que le virus dit « tueur » de la dernière pandémie de tests PCR. Il n'y a pas eu d'infection asymptomatique. Les personnes en bonne santé ont été déclarées malades. Tout cela est désormais connu et documenté, mais apparemment pas au Vatican. Et nous en verrons et entendrons davantage à l'avenir.

Au cours des dernières décennies, l'autonomie des patients a été largement imposée dans la société comme le premier commandement de toutes les interventions médicales. Il a été élevé au rang de référence éthique de la médecine moderne sous la forme du « consentement éclairé », mais a été impitoyablement aboli pendant la pandémie. Le suicide assisté a également été promu en référence à l'autonomie du patient. « Mon ventre m'appartient », scandaient depuis des décennies les femmes qui cherchaient à avorter. Mais lors de la récente fausse pandémie de tous les temps, cette autonomie n'existait plus.

Et l'Église était en première ligne. Nos droits constitutionnels fondamentaux ont été violés de manière totalitaire et sans sourciller. On a vu s'élaborer des projets de camps d'internement pour ceux qui refusaient de se plier à la majorité. Et le pape ? Il a été le premier à violer les libertés civiles de ses employés dans son propre État et à ordonner la fermeture des églises. Ça fait mal de dire ça. Et ça a fait mal de voir ça. La mise en scène et l'orchestration de son isolement confiné sans le peuple de Dieu et les cardinaux sur la place Saint-Pierre à Pâques 2020, la première « non-Pâques » de l'histoire, la basilique Saint-Pierre inaccessible au public, les bénitiers vides du monde entier, n'ont pas été pour moi les manifestations de la foi de l'Église.

Et une dernière remarque : la banalisation croissante de la communication papale à travers des formats tels que des interviews, des tweets, la télévision du samedi soir, et maintenant, pour la première fois à travers une autobiographie, n'a rien apporté de bénéfique à cette fonction, à mon avis. L'histoire en sera juge. Vous pouvez déjà le voir maintenant. •

Pour aller plus loin : •: Le pape François dénonce les « anti-vaccins » et qualifie le refus du vaccin contre le COVID d' « acte de déni presque suicidaire ». <https://www.lifesitenews.com/news/pope-francis-denounces-anti-vaxxers-calls-covid-jab-refusal-an-almost-suicidal-act-of-denial/> •: Une nouvelle étude de grande envergure révèle que les vaccins contre le COVID comportent des risques accrus de maladies cardiaques, cérébrales et sanguines. <https://www.lifesitenews.com/news/large-new-study-covid-jabs-risks/>.

Mgr Vitus Huonder (Coire) sera enterré à Ecône

Mgr Vitus Huonder, rappelé à Dieu le 3 avril de Pâques, ne sera pas enterré à Coire, mais à Ecône. Les obsèques se dérouleront mercredi 17 avril, à 09h30, avec inhumation dans le caveau du séminaire. Ce choix avait déjà été communiqué au diocèse en 2022, puis réitéré de vive voix à Mgr Bonnemain comme au Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X quelques jours avant sa mort. Quelles sont les raisons qui ont poussé l'ancien évêque de Coire à prendre cette décision ?

C'est sur la demande de Rome que Mgr Huonder a commencé à découvrir la Fraternité Saint-Pie X. Voici comment il en parle lors de son interview à la chaîne Youtube *Certamen* :

« Par lettre du 9 janvier 2015, j'ai reçu la demande d'entamer des discussions avec des représentants de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Cette lettre émanait du cardinal Gerhard Müller, alors préfet de la Congrégation romaine pour la Doctrine de la Foi. Le but était d'établir une relation amicale et humaine avec la Fraternité. D'autre part, les questions doctrinales de l'Église devaient être abordées. Il s'agissait de questions liées aux documents du Concile Vatican II (1962-1965), ainsi que de questions relatives aux déclarations romaines des années précédentes. Il convient de mentionner en particulier les questions relatives à la liturgie, et plus particulièrement à la messe romaine authentique. Les autres thèmes concernaient la compréhension de l'Église, l'œcuménisme, les relations entre l'Église et l'État, le dialogue interreligieux et la liberté religieuse. Cette mission a donné lieu, depuis le 9 avril 2015, à des contacts réguliers avec la Fraternité, que ce soit avec les supérieurs généraux ou avec d'autres représentants. »

Ces contacts lui ont permis de connaître la Fraternité de l'intérieur et non selon l'image qu'en donnent les médias. Ils lui ont également donné l'occasion de prendre contact avec les écrits de Mgr Marcel Lefebvre et d'approfondir les raisons doctrinales du combat qu'il a mené depuis le Concile et jusqu'à sa mort.

« Au fil des contacts, j'ai approfondi en particulier la biographie et les écrits du fondateur de la Fraternité, Mgr Marcel Lefebvre. Je me suis ainsi familiarisé de plus en plus avec les arguments théologiques, les préoccupations et les objectifs de la Fraternité. »

Ainsi, en 2019, lorsqu'il a fallu quitter sa charge d'évêque diocésain, Mgr Huonder a demandé de pouvoir passer ses dernières années à l'*Institut Sancta Maria* de Wangs, ce que la Commission *Ecclesia Dei* lui a explicitement autorisé.

« *Les contacts avec la Fraternité, l'étude de son histoire et l'approfondissement des questions théologiques m'ont permis de porter un regard nouveau. C'est un nouveau regard sur les soixante-dix, quatre-vingts dernières années de vie de l'Église. Nous pouvons parler d'une retractatio, d'une nouvelle évaluation de la situation de la foi au moment du Concile et après. Il m'est apparu plus clairement pourquoi l'Église en est arrivée là où elle en est aujourd'hui. L'Église se trouve aujourd'hui – en 2023 – dans l'une des plus grandes crises de son histoire. C'est une crise interne à l'Église. Elle a touché tous les domaines de la vie de l'Église : la prédication, la liturgie, la pastorale et le gouvernement. C'est une crise profonde de la foi. Quiconque se plonge dans le développement et la vie de la Fraternité se heurte malgré lui à la cause et aux origines de cette crise. Car la Fraternité est, en un certain sens, un enfant de cette crise. Elle l'est dans la mesure où son fondateur a voulu, en créant cette institution, remédier à la crise et venir en aide à l'Église.* »

« *La liturgie romaine traditionnelle est assimilable à une confession de foi. Elle ne saurait être modifiée dans sa substance. Par conséquent, elle ne saurait non plus être interdite. Par sa bulle, Pie V ne crée pas quelque chose de nouveau. Il affirme plutôt la légitimité de la pratique de la foi dans cette forme de liturgie. Il confirme l'authenticité de ce dépôt de la foi. Un tel bien ne pourra jamais être retiré aux fidèles. Ce qui s'est passé à la suite de Vatican II, avec l'abolition intentionnelle du rite traditionnel de la messe, est une injustice, un abus de pouvoir.* »

Mgr Huonder en parle publiquement tant à l'occasion de sermons que lors d'entretiens diffusés par le biais d'internet. Voici ce qu'il confiait à *Certamen* :

« *L'Église se trouve aujourd'hui – en 2023, j'aimerais y revenir – dans l'une des plus grandes crises de son histoire. C'est une crise interne à l'Église. Elle a touché tous les domaines de la vie ecclésiale : la prédication, la liturgie, la pastorale et le gouvernement. C'est une crise profonde de la foi. C'est ce que nous avons constaté. La question est maintenant de savoir comment surmonter cette crise. Disons-le tout de suite. Il n'y a qu'une seule voie pour sortir de la crise : revenir aux valeurs et aux vérités de foi que l'on a abandonnées, négligées ou*

illégitimement mises de côté. Il s'agit de faire le point sur l'évolution des 70 dernières années et de la soumettre à une révision. L'Église a besoin d'un renouveau dans sa tête et dans ses membres. Elle a particulièrement besoin d'un renouveau de la hiérarchie, d'un renouveau de l'épiscopat, et surtout d'un retour à la vie sacramentelle et liturgique. La vie sacramentelle et le sacerdoce – c'est-à-dire la hiérarchie – sont en effet étroitement liés. »

Le pape Benoît XVI avait eu le courage de déclarer que la messe interdite n'avait en fait jamais été interdite. Mais son successeur a révoqué le motu proprio *Summorum Pontificum* par les mesures énoncées dans *Traditionis Custodes*. Voici avec quelle force Mgr Huonder jugeait ces mesures contre la liturgie traditionnelle :

« [Ces] ordonnances ... ne sont pas autre chose qu'une chasse aux fidèles qui reconnaissent à juste titre, dans cette liturgie, le culte véritable et originel de l'Eglise romaine. On ignore effrontément le fait qu'ils ont le droit de recevoir les sacrements dans cette forme transmise depuis des siècles. C'est la même impudence qui avait prévalu à la suite du Concile et qui avait alors causé tant de souffrances. »

« J'aimerais demander au pape pourquoi il enlève le pain aux enfants. Qu'est-ce qui l'incite à les laisser mourir de faim ? Qu'est-ce qui l'incite à les laisser périr ? Car ils ont droit à cette nourriture – j'insiste : à cette nourriture – j'insiste : ils ont un droit. C'est la nourriture dont leurs pères se sont nourris et qu'ils leur ont transmise. Ce n'est pas leur propre recette. Ils ne l'ont pas composée eux-mêmes, pour ainsi dire, à leur guise. Ils l'ont acceptée de ceux qui l'avaient fidèlement transmise. Pourquoi le pape la leur enlève-t-il et les laisse-t-il mourir de faim ? Pourquoi veut-il leur administrer de force quelque chose qui leur est étranger ? Notre-Seigneur a pourtant dit : "Un père de famille ne donne pas à son enfant une pierre quand il demande du pain, un serpent quand il demande un poisson, ou un scorpion quand il demande un œuf" (cf. Mt 7,9 et Lc 11,11-12). Mais ici, il ne s'agit même pas que le pape donne quelque chose, mais qu'il laisse quelque chose à ses enfants, quelque chose qui leur est vital : le saint sacrifice de la messe des Pères. »

Voici la conclusion qu'il tirait lui-même de sa découverte de la Fraternité :

« Je reviens au 9 janvier 2015, à la lettre romaine demandant d'entamer des discussions avec des représentants de la Fraternité Saint-Pie X. Malgré des

circonstances défavorables, j'ai rempli ce mandat – et je suis toujours en train de le remplir. Je terminerai donc par une demande adressée aux autorités de l'Eglise : je demande justice pour la Fraternité Saint-Pie X. L'étude de sa situation exige cette demande. Il conviendrait que l'Eglise présente des excuses à l'égard de cette société, comme elle le fait dans d'autres cas. Cela a même été fait dans des cas de tombes fantômes. Il ne s'agit pas ici de fantômes, mais de personnes vivantes, d'âmes qui ont droit à l'assistance pastorale que l'Eglise leur a accordée avant le Concile, et qui demeure un droit permanent même après. Il ne s'agit pas d'un privilège ou d'un indult, il s'agit d'un droit.

« Il conviendrait également que les autorités ecclésiastiques, avec ces excuses, expriment leur gratitude pour le travail accompli par la Fraternité, et leur reconnaissance sans réserve pour cette œuvre authentiquement catholique. » •

Les Évêques d'Afrique, défenseurs de l'unité de la foi

Discours du cardinal Robert Sarah au Cameroun le 5 avril 2024

Chers frères Évêques du Cameroun, dans votre courageuse et prophétique déclaration du 21 décembre dernier au sujet de l'homosexualité et de la bénédiction des « couples homosexuels », en rappelant la doctrine catholique à ce sujet vous avez servi grandement et profondément l'unité de l'Église ! Vous avez fait œuvre de charité pastorale en rappelant la vérité. [...]

Certains, en Occident, ont voulu faire croire que vous aviez agi au nom d'un particularisme culturel africain. C'est faux et ridicule de vous attribuer de tels propos ! Certains ont affirmé, dans une logique de néo-colonialisme intellectuel, que les africains n'étaient pas « encore » prêts à bénir les couples homosexuels pour des raisons culturelles. Comme si l'Occident avait de l'avance par rapport à des africains arriérés. Non ! Vous avez parlé pour toute l'Église : « au nom de la vérité de l'Évangile et pour la dignité humaine et le Salut de l'humanité tout entière en Jésus Christ. » Vous avez parlé au nom de l'unique Seigneur, de l'unique foi de l'Eglise. Depuis quand la vérité de la foi, l'enseignement de l'Évangile serait-il soumis aux cultures particulières ? Cette vision d'une foi adaptée aux cultures révèle à quel point le relativisme divise et corrompt l'unité de l'Église.

Chers frères Évêques, il y a là un point de grande vigilance à garder en vue de la prochaine session du synode. Nous savons que certains, même s'ils disent le contraire, vont y défendre un agenda de réforme. Parmi celles-ci il y a

l'idée destructrice que la vérité de la foi devrait être reçue de manière différenciée selon les lieux, les cultures et les peuples.

Cette idée n'est qu'un déguisement de la dictature du relativisme si fortement dénoncée par Benoît XVI. Elle vise à permettre des manques à la doctrine et à la morale en certains lieux sous prétexte d'adaptation culturelle. On voudrait permettre le diaconat féminin en Allemagne, les prêtres mariés en Belgique, la confusion entre sacerdoce ordonné et sacerdoce baptismal en Amazonie. Certains experts théologiens nommés récemment ne se cachent pas de leurs projets. Alors on vous dira avec une fausse gentillesse : « Rassurez-vous, en Afrique, on ne vous imposera pas ce genre d'innovation. Vous n'êtes culturellement pas prêts ».

Mais nous, successeurs des Apôtres, nous ne sommes pas ordonnés pour promouvoir et défendre nos cultures, mais l'unité universelle de la foi ! Nous agissons, selon vos mots, Évêques du Cameroun, « au nom de la vérité de l'Évangile et pour la dignité humaine et le Salut de l'humanité tout entière en Jésus Christ ». Cette vérité est la même partout, en Europe comme en Afrique et aux Etats-Unis ! Comme la dignité humaine est la même partout.

Il semble que par un mystérieux dessein de la providence les évêques africains sont désormais les défenseurs de l'universalité de la foi face aux tenants d'une vérité morcelée ; les africains sont les défenseurs de l'unité de la foi face aux tenants du relativisme culturel. Pourtant Jésus a été explicite dans le mandat donné aux apôtres : « Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé » (Mt 28,18-19). C'est bien à toutes les nations que les Apôtres sont envoyés pour prêcher et la foi et la morale évangélique.

A la prochaine session du Synode, il est capital que les évêques africains parlent au nom de l'unité de la foi et non pas au nom de cultures particulières. L'Église d'Afrique a porté avec force la défense de la dignité de l'homme et de la femme créés par Dieu au dernier synode. Sa voix a été ignorée et méprisée par ceux qui n'ont pour unique obsession que de complaire aux lobbys occidentaux. L'Église d'Afrique aura bientôt à défendre la vérité du sacerdoce et l'unité de la foi. L'Église d'Afrique est la voix des pauvres, des simples et des petits. Elle est chargée de clamer la parole de Dieu face à des chrétiens d'Occident qui, parce qu'ils sont riches, se croient évolués, modernes et sages de la sagesse du monde. Mais « la folie de Dieu est plus sage que les hommes.

» (1Cor 1,25).

Il n'est donc pas surprenant que les évêques d'Afrique dans leur pauvreté soient aujourd'hui les hérauts de cette vérité divine face à la puissance et à la richesse de certains épiscopats d'Occident car « ce qu'il y a de fou dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi, pour couvrir de confusion ce qui est fort ; ce qui est d'origine modeste, ce qui n'est pas, voilà ce que Dieu a choisi pour réduire à rien ce qui est » (1Cor 1,28).

Mais osera-t-on les écouter lors de la prochaine session du Synode sur la synodalité ? Ou doit-on croire que, malgré les promesses d'écoute et de respect, il ne sera tenu aucun compte de leurs avertissements comme on le voit aujourd'hui ? Doit-on croire que le synode sera instrumentalisé par ceux qui sous couvert d'écoute mutuelle et de « conversation dans l'Esprit » servent un agenda de réformes mondaines ? Chaque successeur des apôtres doit oser prendre au sérieux les paroles de Jésus : « Que votre parole soit oui si c'est oui, non si c'est non. Tout ce qu'on ajoute vient du Mauvais » (Mt 5,35).

Chers frères Évêques, on nous dit parfois que nous n'avons pas compris l'esprit de Vatican II qui imposerait une nouvelle approche de l'objectivité de la foi. Certains nous disent que Vatican II, sans changer la foi elle-même, aurait changé le rapport à la foi. Ils disent que désormais ce qui serait le plus important pour un évêque serait l'accueil des individus dans leur subjectivité plutôt que l'annonce du contenu du message révélé. Tout devrait être relations et dialogue et on devrait reléguer au second plan la proclamation du kérygme et l'annonce de la foi comme si ces réalités étaient contraires au bien des personnes. [...]

Je crois que ce sera une tâche majeure les années à venir, et certainement d'un prochain pontificat, d'éclaircir définitivement cette question. A la vérité, nous connaissons déjà la réponse. Mais le Magistère devra l'enseigner avec une solennité définitive. Il y a derrière cette question une sorte de peur psychologique qui a gagné l'Occident : la peur d'être en contradiction avec le monde. Comme le disait Benoît XVI : « à notre époque, l'Église demeure un signe de contradiction » (Lc 2,34) ; ce n'est pas sans raison que le Pape Jean-Paul II, alors qu'il était encore Cardinal, avait donné ce titre aux Exercices spirituels prêchés en 1976 au Pape Paul VI et à la Curie romaine. Le Concile ne pouvait avoir l'intention d'abolir cette contradiction de l'Évangile à l'égard des dangers et des erreurs de l'homme. En revanche, « son intention était certainement d'écarter les contradictions erronées ou superflues, pour

présenter à notre monde l'exigence de l'Évangile dans toute sa grandeur et sa portée » (Benoit XVI, 22 décembre 2005).

Mais de nombreux prélats occidentaux sont tétanisés à l'idée de s'opposer au monde. Ils rêvent d'être aimés par le monde. Ils ont perdu le souci d'être un signe de contradiction. Peut-être une trop grande richesse matérielle entraîne-t-elle une compromission avec les affaires du monde. La pauvreté est un gage de liberté pour Dieu. Je crois que l'Église de notre temps vit la tentation de l'athéisme. Non pas de l'athéisme intellectuel. Mais cet état d'esprit subtil et dangereux : l'athéisme fluide et pratique. Ce dernier est une maladie dangereuse même si ses premiers symptômes semblent bénins. [...]

Nous devons en prendre conscience : cet athéisme fluide coule dans les veines de la culture contemporaine. Il ne dit jamais son nom mais s'infiltré partout même dans les discours ecclésiastiques. Son premier effet est une forme de léthargie de la foi. Il anesthésie notre capacité à réagir, à reconnaître l'erreur, le danger. Il s'est répandu dans l'Église. [...]

Qu'avons-nous à faire ? On vous dira peut-être que le monde est ainsi fait. On ne peut y échapper. On vous dira peut-être que l'Église doit s'adapter ou mourir. On vous dira peut-être que du moment que l'essentiel est sauf, il faut être souple sur les détails. On vous dira peut-être que la vérité est théorique mais que les cas particuliers lui échappent. Autant de maximes qui confirment la grave maladie qui nous ronge tous !

Je voudrais plutôt vous inviter à raisonner autrement. On ne compose pas avec le mensonge ! Le propre de l'athéisme fluide est la promesse d'un accommodement entre la vérité et le mensonge. C'est la tentation majeure de notre temps ! Tous nous sommes coupables d'accommodements, de complicité avec ce mensonge majeur qu'est l'athéisme fluide ! Nous faisons semblant d'être des croyants chrétiens et des hommes de foi, nous célébrons des rites religieux, mais de fait nous vivons en païens et en incroyants. Ne vous y trompez pas, on ne se bat pas avec cet ennemi-là. Il finit toujours par vous emporter. L'athéisme fluide est insaisissable et gluant. Si vous l'attaquez, il vous engluera dans ses compromissions subtiles. Il est comme une toile d'araignée, plus on se débat contre elle, et plus elle se resserre sur vous. L'athéisme fluide est le piège ultime du Tentateur, de Satan.

Il vous attire sur son propre terrain. Si vous l'y suivez, vous serez amenés à utiliser ses armes : le mensonge, la dissimulation et le compromis. Il fomenté autour de lui la confusion, la division, le ressentiment, l'aigreur et l'esprit de

parti. Regardez donc l'état de l'Église ! Partout il n'y a que dissension et soupçon. L'athéisme fluide vit et se nourrit de toutes nos petites faiblesses, de toutes nos capitulations et compromissions avec son mensonge. [...]

De tout mon cœur de pasteur, je veux vous inviter aujourd'hui à prendre cette résolution. Nous n'avons pas à créer des partis dans l'Église. Nous n'avons pas à nous proclamer les sauveurs de telle ou telle institution. Tout cela contribuerait au jeu de l'adversaire. Mais chacun de nous peut aujourd'hui décider : le mensonge de l'athéisme ne passera plus par moi. Je ne veux plus renoncer à la lumière de la foi, je ne veux plus, par commodité, par paresse ou conformisme faire cohabiter en moi la lumière et les ténèbres. C'est une décision très simple, à la fois intérieure et concrète. Elle changera notre vie. Il ne s'agit pas de partir en guerre. Il ne s'agit pas de dénoncer des ennemis. Quand on ne peut changer le monde, on peut se changer soi-même. Si chacun, humblement le décidait, alors le système du mensonge s'écroulerait de lui-même, car sa seule force est la place que nous lui faisons en nous. [...]

Chers frères Évêques, en nous offrant la foi Dieu ouvre sa main pour que nous y posions la nôtre et que nous nous laissions conduire par lui. De quoi aurions-nous peur ? L'essentiel est de garder fermement notre main dans la sienne ! Notre foi est ce lien profond avec Dieu lui-même. Je sais en qui j'ai cru, dit Saint Paul (2Tm 1,12). C'est en Lui que nous avons mis notre foi. Face à l'athéisme fluide, la foi acquiert une importance essentielle. Elle est en même temps le trésor que nous voulons défendre, et la force qui nous permet de nous défendre.

Garder l'esprit de foi, c'est renoncer à toute compromission, c'est refuser de voir les choses autrement que par la foi. C'est garder notre main dans la main de Dieu. Je crois profondément que c'est la seule source possible de paix et de douceur. Garder notre main dans celle de Dieu est le gage d'une vraie bienveillance sans complicité, d'une vraie douceur sans lâcheté, d'une vraie force sans violence.

Je veux souligner aussi combien la foi est source de joie. Comment ne pas être en joie quand nous sommes remis à Celui qui est la source de la joie. Une attitude de foi est exigeante, mais elle n'est pas rigide et tendue. Soyons heureux puisque nous lui donnons la main. La foi engendre tout ensemble la force et la joie. « Le Seigneur est mon rempart, qui craindrai-je ? » (Ps 27,1). L'Église se meure, infestée par l'aigreur et l'esprit de parti. Seul l'esprit de foi peut fonder une authentique bienveillance fraternelle. Le monde se meure,

rongé par le mensonge et la rivalité, seul l'esprit de foi peut lui apporter la paix.

Réponse orthodoxe à Fiducia Supplicans

Blog de Yves Daoudal. L'Église orthodoxe russe a publié le 25 mars un long document 'Attitude orthodoxe à l'égard de la nouvelle pratique de bénédiction des 'couples en situation irrégulière et des couples de même sexe' dans l'Église catholique romaine', élaboré par la Comm. synodale bibl. et théol., que préside le métropolite Hilarion.

QUELQUES EXTRAITS : Les idées exprimées dans la déclaration "Fiducia Supplicans" représentent une déviation significative de l'enseignement moral chrétien et requièrent une analyse théologique.

Le document "Fiducia supplicans" ne mentionne pas la nécessité de "régulariser" canoniquement une relation avant de recevoir une bénédiction. Il s'agit donc d'une forme de légitimation indirecte de ce qui est essentiellement illégitime, malgré la mise en garde du document selon laquelle, en demandant une telle bénédiction, la personne vivant une cohabitation "irrégulière" "n'a pas l'intention de légitimer quoi que ce soit, mais seulement d'ouvrir sa vie à Dieu, de lui demander son aide pour mieux vivre et d'invoquer l'Esprit Saint afin que les valeurs de l'Évangile puissent être vécues plus fidèlement".

La déclaration ne dit rien sur la lutte contre le péché, sur le rejet des modes de vie pécheurs, sur l'aide pastorale apportée au croyant pour qu'il surmonte le péché. Le texte de la déclaration est rédigé de telle manière que l'on peut en conclure qu'un mode de vie pécheur ne constitue pas un obstacle à la communion avec Dieu. La déclaration est totalement silencieuse sur le sacrement de pénitence comme source nécessaire de la grâce divine pour tous ceux qui voudraient corriger tout ce qui, dans leur vie, est incompatible avec la volonté de Dieu.

"Fiducia supplicans" ne définit pas la "cohabitation homosexuelle" comme un péché. Un exemple contraire dans ce cas peut être la position de l'Église orthodoxe russe, qui a donné sa compréhension des relations entre personnes de même sexe dans le document "Fondements du concept social", où l'homosexualité est explicitement et sans ambiguïté appelée "un dommage pécheur de la nature humaine, qui est surmonté dans un effort spirituel conduisant à la guérison et à la croissance personnelle de la personne".

Voici intégralement les Conclusions :

La Déclaration "Fiducia supplicans", tout en proclamant formellement la

fidélité à la compréhension chrétienne du sacrement du mariage et à la pratique des bénédiction, postule en fait une rupture brutale avec cette fidélité. Comme le montre l'analyse ci-dessus, cette rupture signifie un rejet de l'idéal moral chrétien.

L'introduction d'une nouvelle compréhension en plus de la compréhension "classique" des bénédiction (liée à l'accomplissement de la volonté de Dieu par ceux qui sont bénis) n'est pas justifiée par l'Écriture dans le texte du document. Il ne peut y avoir une telle justification, car, en fait, la pratique introduite des bénédiction est en contradiction radicale avec l'enseignement moral biblique.

La compréhension unilatérale et incomplète de l'amour de Dieu pour l'homme reflétée dans cette déclaration est théologiquement dangereuse. Dans cette compréhension, les concepts de péché et de repentance sont en fait retirés de la relation entre Dieu et l'homme, ce qui conduit à une logique paradoxale, lorsque les personnes ayant des relations pécheresses n'ont pas recours à la repentance et au travail spirituel, mais à une forme de bénédiction dans l'espoir de recevoir la "guérison" et l'"élévation". Cependant, la déclaration ne précise pas que la "guérison" et l'"élévation" doivent être précédées au moins par l'intention de renoncer aux relations de péché.

Dans le contexte des processus en cours dans la communauté chrétienne, ce document peut être perçu comme une étape vers la pleine reconnaissance par l'Église catholique romaine des "unions de même sexe" en tant que norme, ce qui s'est déjà produit dans un certain nombre de communautés protestantes.

Tous les croyants, y compris ceux qui ont des tendances homosexuelles, ont besoin de soins pastoraux. Toutefois, cette attention pastorale ne doit pas viser à légitimer un mode de vie pécheur, mais à guérir l'âme de la personne qui souffre, comme cela est écrit à juste titre dans les Principes fondamentaux du concept social de l'Église orthodoxe russe : "Les tendances homosexuelles, ainsi que les autres passions qui tourmentent l'homme déchu, sont guéries par les sacrements, la prière, le jeûne, la pénitence, la lecture des Saintes Écritures et de saints écrits théologiques, ainsi que par la communion chrétienne avec des personnes fidèles prêtes à apporter un soutien spirituel. Tout en assumant sa responsabilité pastorale à l'égard des personnes ayant des tendances homosexuelles, l'Église s'oppose fermement aux tentatives visant à présenter cette tendance au péché comme une 'norme'".

Bien que la déclaration "Fiducia supplicans" soit un document interne de

l'Église catholique, l'Église orthodoxe russe considère qu'il est de son devoir de répondre à de telles innovations radicales qui rejettent les normes divinement révélées de la morale chrétienne. L'Église, qui accepte avec amour maternel et condescendance chaque pécheur individuel qui demande sa bénédiction, ne peut en aucun cas bénir des "couples de même sexe", car cela signifierait que l'Église consent de facto à une union de nature pécheresse.

VIE SPIRITUELLE

Prier c'est avoir le cœur tout près de Dieu

Chapitre 3 de 'La Joie au cœur' par Jean de Cronstadt, Extraits choisis et présentés par Michel Evdokimov chez Arfuyen, 2012, 130 p. 12 €

Ce prêtre orthodoxe surnommé le 'curé d'Ars russe', eut une influence immense sur toute la Russie dont on venait de tous les coins, aussi bien les êtres les plus déshérités que l'élite (le tsar Alexandre III le manda pour lui administrer les saints sacrements)

La vie est un combat. La prière est le lieu de ce combat contre les forces de dispersion, de paresse, d'illusion, de doute, contre l'esprit de divertissement, au sens pascalien du terme, qui détourne de Dieu. De saint Jean, dont la foi était solide comme un roc, émane une chaleur communicative, une puissance de guérison, un esprit de prière qui constamment s'interroge pour ne jamais perdre de vue la hauteur où Dieu l'appelle. Il voyait dans la perte de la foi au XIX^e s une conséquence de la perte de l'esprit de prière. Que n'aurait-il dit, eût-il vécu un siècle ou deux plus tard ! Son journal spirituel apparaît comme un vibrant plaidoyer pour réveiller, réchauffer, revivifier cet esprit de prière qui met l'homme tout près du cœur de Dieu, comme du cœur des autres.

Et prier doit se faire non dans l'esprit d'un esclave qui remplit une corvée, mais en mettant en mouvement le fond du cœur, animé d'un sentiment de joie.

Le cœur qui ne croit pas que Dieu peut lui accorder ce qu'il demande reçoit son châtement : il est accablé et oppressé par le doute.

Que l'ombre même d'un doute ne vienne pas irriter le Dieu tout-puissant, toi surtout, qui as déjà expérimenté tant de fois la toute-puissance de Dieu. Le doute est un blasphème, un mensonge effronté du cœur et de l'esprit menteur qui se tapit dans le cœur et s'oppose à l'esprit de vérité. Crains-le comme tu craindrais un serpent venimeux, ou plutôt, pour mieux dire, méprise-le, n'y fais absolument pas attention.

Souviens-toi que Dieu, quand tu pries, attend que tu répondes affirmativement à la question qu'il te pose intérieurement : « Crois-tu que je puis faire cela ? » (Mt 9, 28). À cette question, tu dois répondre du fond du cœur : « Oui, Seigneur ! »

Le démon s'efforce d'éparpiller la prière comme on le ferait d'un tas de sable, il essaie de rendre les mots comme du sable sec, sans cohérence ni moelleux, c'est-à-dire sans ferveur du cœur.

Ainsi la prière peut-elle être soit une maison bâtie sur le sable, soit une maison bâtie sur le roc (Mt 7, 24-27). Ceux-là bâtissent sur le sable qui prient sans esprit de foi, distraitement, avec froi-deur; cette prière se disperse d'elle-même et n'est d'aucun profit pour celui qui prie. Ceux-là bâtissent sur le roc qui, tout au long de leur prière, gardent les yeux fixés sur Dieu, et le prient comme une personne vivante, lui parlent face à face.



Les gens ont perdu la foi soit parce qu'ils ont complètement perdu l'esprit de prière, soit parce qu'ils ne l'ont jamais eu, et ne l'ont toujours pas ; en un mot, parce qu'ils ne prient pas.

Le prince de ce monde a toute latitude pour agir dans le cœur de ces gens-là ; il se fait leur maître.

Ils n'ont pas demandé, et ne demandent pas la grâce de Dieu (car les dons de Dieu ne sont accordés qu'à ceux qui les demandent et les recherchent), aussi leur cœur, corrompu par nature, se dessèche, privé de la rosée vivifiante du Saint-Esprit, finalement, il est tellement desséché qu'il prend feu et flambe de la flamme infernale de

l'incroyance et des passions. Et le démon sait comment embraser les passions qui entretiennent ce terrible feu ; il triomphe en voyant la ruine de ces pauvres âmes, rachetées par le sang de Celui qui avait foulé aux pieds la puissance de Satan.

Si Dieu ne prive de sa tendre sollicitude ni le brin d'herbe, ni la fleur, ni la plus petite feuille d'arbre, nous en privera-t-il ? Oh, que tout homme ait la ferme certitude, au fond de son cœur, que Dieu est fidèle à lui-même dans sa sollicitude à l'égard de la moindre de ses créatures.

Comme a dit notre Sauveur, Dieu habille l'herbe des champs et nourrit les oiseaux du ciel (Mt 6, 26-30). Que ne fait-il pas pour nous combler de joie, nous ses créatures ? Il nous offre même des fleurs. Comme une tendre mère, dans sa puissance et sa sagesse éternelles, chaque été il crée pour nous, de rien,

ces plantes magnifiques.

Sachons les apprécier et n'oublions pas de glorifier la bonté du Créateur, notre Père du ciel ; sachons aussi, de notre côté, répondre à son amour par l'amour de nos cœurs.



Bien des gens ne prient pas parce qu'ils leur semble n'avoir jamais rien reçu de Dieu, ou parce qu'ils considèrent que la prière est inutile. Dieu, disent-ils, sait de quoi nous avons besoin sans qu'il soit nécessaire de le lui demander ; ils oublient qu'il a été dit : « Demandez et l'on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira » (Mt 7,

7). La prière de demande est nécessaire précisément pour fortifier notre foi, par laquelle seule nous pouvons être sauvés. « Car c'est bien par grâce que vous êtes sauvés, moyennant la foi » (Ep 2, 8). « O femme, grande est ta foi ! » (Mt 15, 28). C'est bien pour cela que le Seigneur a voulu que la femme prie avec insistance, pour éveiller sa foi et la fortifier.

Ces gens-là ne se rendent pas compte qu'ils n'ont pas la foi - l'héritage le plus précieux du chrétien, qui lui est aussi indispensable que la vie elle-même -, qu'ils font de lui un menteur (1 Jn 1, 10) par leur incrédulité, et qu'ils sont les enfants du diable, indignes de toutes les miséricordes de Dieu, qu'ils vont à leur perte.

Il faut aussi que durant la prière nos cœurs brûlent du désir des biens spirituels, brûlent d'amour pour Dieu, et que nous nous représentions très vivement son immense bonté pour les hommes, sa volonté d'écouter toutes nos prières avec une tendresse paternelle : « Si donc vous, qui êtes mauvais, savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il ce qui est bon à ceux qui le lui demandent » (Mt 7, 11).



L'homme intérieur, parmi la vanité de ce monde, dans l'obscurité de la chair, est moins asservi aux tentations du mauvais et se tient plus aisément sur ses gardes tôt le matin, juste au réveil, comme un poisson qui, par moments, s'élançait joyeusement hors de l'eau. Tout le reste du temps, il est enveloppé de ténèbres presque impénétrables, ses yeux sont couverts d'un bandeau qui lui dérober le véritable état des choses spirituelles.

Mets à profit ces heures matinales, qui sont des heures de vie nouvelle, d'une vie renouvelée par un sommeil temporaire. Elles nous font saisir, dans une certaine mesure, l'état qui sera le nôtre quand nous éveillerons,

renouvelés, au grand matin universel du jour sans nuit de la résurrection, ou bien quand nous serons délivrés de ce corps mortel.

Durant la prière, il se produit parfois des moments de ténèbres mortelles et d'angoisse spirituelle montant d'un cœur incrédule (car l'incrédulité est ténèbres). À ces moments-là, ne laisse pas ton cœur défaillir, mais rappelle-toi que si la lumière divine s'est éteinte en toi, elle brille toujours, de toute sa splendeur et de toute sa gloire, en Dieu lui-même, en son Église, au ciel et sur la terre, et dans l'univers matériel où son éternelle puissance et sa divinité se sont rendues visibles.

Ne pense pas que la vérité ait failli, parce que la vérité c'est Dieu lui-même et tout ce qui existe a en lui sa source et son fondement. Seul ton propre cœur, ton cœur pécheur et enténébré, peut faillir à la vérité, car il ne peut pas toujours soutenir l'éclat de la lumière de vérité, il n'est pas toujours capable d'en supporter la pureté; il ne le peut que s'il a été, que s'il est purifié de ses péchés, cause première des ténèbres spirituelles.

Tu peux en trouver la preuve en toi-même. Quand la lumière de la foi ou de la vérité divine habite en ton cœur, il est paisible, calme, fort et vivant; mais quand la lumière s'éteint, ton cœur est mal à l'aise, faible comme un roseau agité par le vent, sans entrain.

N'attache pas d'importance à ces ténèbres, qui sont l'œuvre de Satan. Fais le signe de la croix vivifiante, et elles se dissiperont.



Peut-on dire ses prières rapidement sans que cela nuise à la qualité de la prière ?

C'est possible à ceux qui ont appris à prier intérieurement avec un cœur pur. Durant la prière il faut que le cœur désire sincèrement ce que tu demandes, qu'il sente la vérité de ce que tu dis, et, pour un cœur pur, cela se produit naturellement.

C'est pourquoi il est capable de réciter rapidement, et en même temps d'une manière qui soit agréable à Dieu, car la rapidité en ce cas ne nuit pas à l'authenticité de sa prière.

Mais ceux qui ne sont pas encore capables de prier d'un cœur sincère doivent absolument prier lentement, attendre que le cœur fasse écho à chaque mot de la prière. Et cela n'est pas toujours donné facilement à ceux qui n'ont pas l'habitude de la prière contemplative.

C'est pourquoi, pour ceux-ci, il faut poser en règle absolue que les mots de

la prière doivent être prononcés lentement, entrecoupés de pauses. Attends que chaque mot reçoive un écho dans le cœur.

Où sont aujourd'hui les maisons où l'on s'adonne à la lecture des psaumes divinement inspirés, qui instillent dans l'âme une telle foi en Dieu, une si ferme espérance dans le malheur, la maladie, les chagrins, un si ardent amour pour Dieu ?

Qu'est devenue la lecture des psaumes divinement inspirés, qui étaient la lecture préférée de nos aïeux, non seulement des gens simples mais encore des nobles et des princes ? Cela ne se fait plus, et par le fait même beaucoup n'ont plus ni foi en Dieu, ni espérance, ni amour pour Dieu et leur prochain; en eux règnent l'incroyance, le désespoir et la haine. Il n'y a plus ni prière fervente, ni pureté de mœurs, ni esprit de repentir et de dévotion, ni justice, paix et joie dans l'Esprit Saint.

La plupart des chrétiens sont imprégnés d'esprit païen et non chrétien, un esprit qui nie l'inspiration divine des saintes Écritures, un esprit d'exaltation de soi, d'exaltation orgueilleuse et présomptueuse de l'intelligence humaine, un esprit de vanité mondaine.

À suivre

DOCTRINE ET VIE

Court précis de la loi naturelle selon la doctrine chrétienne (1)

| Jean Madiran, extrait de Du Bien Commun, éd Homme Nouveau, 2023, 20 €. |

L'objet de ce 'Précis' est de résumer, en substance et souvent littéralement, la doctrine commune sur la loi naturelle. Comme cette doctrine est énoncée par saint Thomas en plusieurs endroits, avec des compléments ici et des nuances ailleurs, l'ordre d'exposition est forcément personnel, cause d'éventuelles imperfections imputables non à la doctrine, ni au Docteur commun, mais au simple écolier amené par des circonstances négatives à rassembler le rudiment de ce qu'il faut savoir sur une question qui commande directement le bien commun des sociétés mais aussi le salut éternel. Voici donc mon aide-mémoire.

I

Sa place

La loi naturelle occupe une place indispensable dans l'économie du salut que Dieu offre au genre humain.

Trois connaissances sont nécessaires au salut.

(Par connaissance, il faut entendre un savoir proportionné aux possibilités de chacun. La connaissance du petit catéchisme suffit au niveau des élèves de l'école primaire; elle ne suffit pas au niveau du professeur de Faculté. Le niveau des connaissances morales et religieuses nécessaires à chacun est proportionné au niveau de ses connaissances profanes, à sa vocation personnelle et à son état de vie.)

1. La connaissance de ce qu'il faut croire c'est le Credo et l'explication du Credo.
2. La connaissance de ce qu'il faut désirer c'est le Pater et l'explication du Pater.
3. La connaissance de ce qu'il faut faire : c'est la loi et l'explication de la loi.

À quoi correspondent les trois vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité.

La foi concerne ce qu'il faut croire.

L'espérance concerne ce qu'il faut désirer.

La charité concerne ce qu'il faut faire, car ce qu'il faut faire c'est toujours aimer.

2

Définition de la loi

Nous venons de rencontrer une première définition de la loi : la loi, c'est ce qu'il faut faire.

Mais pourquoi faut-il le faire ? Au nom de quoi faut-il ?

Disons alors que la loi est :

- un commandement de la raison,
- en vue du bien commun, promulgué par une autorité légitime.

C'est ce qui apparaît clairement si l'on considère le principe des lois que le législateur décrète dans la cité. Cette définition vaut aussi pour la loi morale. La loi n'est pas un commandement concernant en particulier un seul individu. Elle a pour but un bien qui est commun à plusieurs; elle suppose une société.

La vie en société est d'abord pour l'homme une nécessité physique; elle est aussi le devoir moral imposé par Dieu de poursuivre sa fin naturelle et sa fin surnaturelle en communauté avec les autres. Et notre destinée surnaturelle nous appelle à la société des

élus, ou Église du ciel, dont le bien commun est

Dieu lui-même.

La loi est ce qu'il faut faire en vue du bien commun, et il faut le faire parce que l'auteur de la loi morale est Dieu, Créateur et Fin dernière.

3

Les quatre lois

Il existe quatre lois dans l'ordre moral ; trois qui ont été promulguées par Dieu, et une quatrième qui est une fausse loi car elle a été instaurée par le Diable.

1 - Premièrement. La loi naturelle est d'abord cette lumière

de la raison placée en nous par Dieu lors de la Création. Par cette lumière naturelle nous savons ce qu'il faut faire (le bien, conforme à la nature qui nous a été donnée) et ce qu'il faut éviter (le mal, contraire à notre nature)

II. - Le Diable est venu par fa-dessus et *superseminavit*, il a semé en l'homme une autre loi, une singerie de loi, contraire à la raison, contraire à notre nature, contraire au bien commun on l'appelle la loi de concupiscence ou loi de péché.

Dans l'état où l'homme fut créé par Dieu, la chair obéissait à la raison (la « chair » au sens large, c'est-à-dire le corps, les sentiments, les imaginations, les désirs, etc.). Après le premier péché qui livre l'homme au Diable, celui-ci sème en l'homme la loi de concupiscence la chair n'est plus spontanément soumise à la raison. Et alors, bien que l'homme continue par sa raison à voir et à vouloir le bien, il est incliné au mal par la concupiscence.

C'est ce dont témoigne le poète latin *Video meliora proboque, deteriora sequor* [*Je vois et approuve le meilleur, mais je suis le pire*] Saint Paul dit exactement la même chose, il fait la même constatation « Je ne fais pas le bien que je veux, je fais le mal que je ne veux pas. » (Rm 7, 9.)

La loi de concupiscence combat la loi naturelle et détruit l'ordre de la raison. Elle parvient même à obscurcir plus ou moins en nous la lumière de la loi naturelle, de la manière que constate le moraliste : « Si l'on ne vit pas comme l'on pense, on finit par penser comme l'on a vécu. »

III. - Dieu vient au secours de l'homme; Il rétablit l'ordre en promulguant successivement :

1 la loi de Moïse, révélée sur le Sinaï ;

2 - la loi d'amour, qui est la loi du Christ.

• Dans la loi de Moïse, il s'agit de la partie morale, universelle, intangible. L'autre partie de la loi de Moïse est la partie rituelle, qui par nature était provisoire.

La loi de Moïse est dite loi de crainte : elle fait des esclaves - des esclaves de la loi - tandis que la loi d'amour du Christ fait des hommes libres. La loi de crainte conduit aux biens temporels ; la loi d'amour conduit aux biens éternels. La loi de crainte est lourde ; la loi d'amour est légère.

Mais la loi d'amour ne vient pas abolir la loi de crainte ; elle vient l'accomplir, c'est-à-dire lui apporter la plénitude à laquelle elle était destinée.

On voit dès lors où se situe la loi naturelle. Elle était au début, dans l'acte même de la Création elle fut alors promulguée par Dieu en ce qu'il l'inscrivit dans la structure même de la nature qu'il nous donnait. Toute chose créée a ainsi en elle la loi de sa nature : et cette loi naturelle est d'aimer par-dessus tout son Créateur. L'univers entier aime naturellement Dieu par-dessus tout, mais il l'aime à sa manière de minéral ou de végétal, et le faire apercevoir est la plus haute fonction de l'art quand il représente les choses matérielles il ne s'agit pas de les photographier, sinon le photographe ferait mieux que l'artiste, il serait plus exact ; il ne s'agit pas non plus du chimérique et orgueilleux projet de prétendre faire les choses matérielles plus belles qu'elles ne sont, comme si Dieu avait été un artiste mineur. Il s'agit pour l'artiste, mystérieusement, de faire voir qu'un paysage, la courbe d'un fleuve, le dessin d'un arbre rendent à leur manière au Créateur un témoignage qui est un témoignage d'amour.

Pour l'homme, doué de raison et de volonté, sa loi naturelle est d'aimer Dieu par-dessus tout avec sa raison et sa volonté, c'est-à-dire librement.

Parce qu'il est un être libre, qui a le pouvoir de suivre sa nature ou de ne pas la suivre, la loi naturelle de l'homme n'est pas une loi physique ni biologique, elle est une loi morale.

Ainsi donc, après le péché, Dieu a promulgué à nouveau la loi (morale) naturelle de l'homme, cette fois sous forme de loi écrite le Décalogue. Puis, par l'œuvre de la Rédemption, il a donné un triple parachèvement à la promulgation du Décalogue

1 Il a promulgué la loi d'amour, à laquelle le Décalogue était ordonné ;

2 - Il nous a donné la manière d'accomplir les préceptes du

3 Décalogue par amour et non plus par crainte ;

- Il nous donne par sa grâce la force effective - qui nous faisait défaut dans l'état de nature déchue par le péché - d'accomplir réellement, intégralement et toujours les préceptes du Décalogue.
(à suivre)

TÉMOIGNAGE

Une perle sans prix

Triomphe du Coeur 130, mars-avril 2024 pp ; 17-19

En août 1921, J Russell et Gertrude Morse, un couple de jeunes mariés américains, quittent leur pays pour se rendre au Tibet avec d'autres missionnaires protestants à la rencontre des peuples de Chine. En tant que chrétiens profondément croyants, ils avaient trouvé cette perle précieuse dont parle le Seigneur dans l'Évangile l'homme qui l'a trouvée a vendu tout ce qu'il possédait et l'a achetée (cf. Mt 13,45-46). Cette perle était l'appel de Dieu à porter l'Évangile à ceux qui n'avaient jamais entendu parler de la rédemption et de l'amour miséricordieux d'un Père céleste.

Pour accomplir cette mission, ils étaient prêts à tout laisser derrière eux. Aujourd'hui, nous en voyons les fruits. La mission que J Russell et Gertrude Morse ont commencée il y a plus de 100 ans est poursuivie par leurs enfants et petits-enfants - aujourd'hui jusqu'à la quatrième génération - avec un grand nombre de leurs assistants autochtones. On estime que depuis 1921, plus d'un million de personnes en Asie ont connu et accepté la foi chrétienne par la grâce de Dieu.

Au cours de sa mission en Inde, l'un de ses petits-fils, David Morse, s'était lié d'amitié avec un vieux pêcheur de perles indien, du nom de Rambhau. Ils s'étaient déjà rencontrés de nombreuses fois et le missionnaire avait parlé de Jésus à cet hindou fervent. Mais chaque fois qu'il arrivait au point où l'Homme-Dieu a pris nos péchés sur Lui et nous a rachetés par Sa mort sur la croix, Rambhau refusait. Il ne pouvait pas imaginer qu'un Dieu lui offrirait gratuitement le salut et donc l'entrée au paradis. « Je suis peut-être trop fier » disait-il chaque fois « mais c'est trop simple. »

Un jour jour, Rambhau rendit à nouveau visite à son ami, car il avait quelque chose d'important à lui dire « Le premier jour de la nouvelle année, je commencerai mon pèlerinage à Delhi. J'irai là-bas à genoux pour m'assurer le ciel. » - « Rambhau ! C'est fou ! Ce sont quand même 1 450 km - tes genoux ne tiendront jamais, tu vas avoir une infection avant même d'arriver ! » « Oh, la souffrance sera douce, car elle m'achètera le ciel. » - « Rambhau, mon ami, comment pourrais-je te laisser partir alors que Jésus-Christ a donné Sa vie

pour toi et que Lui; Il t'ouvre le ciel ! »

Mais le vieil homme ne se laissa pas ébranler. « Tu es mon meilleur ami sur cette terre et tu m'as aidé tant de fois, mais il faut absolument que je fasse ce pèlerinage à Delhi. »

Puis, en tremblant, Rambhau ouvrit la serrure d'un coffret qu'il avait apporté, en sortit une boîte à bijoux emballée avec soin et l'ouvrit sous les yeux de son ami. David en eut le souffle coupé il voyait l'une des plus grosses perles jamais trouvées au large des côtes indiennes. La perle gigantesque brillait d'un éclat indescriptible. Elle devait avoir une valeur très élevée. Les yeux du pêcheur de perles se sont remplis de larmes et il a commencé à raconter d'une voix presque étouffée

« Mon fils était pêcheur de perles, le meilleur de toute la côte indienne !

C'est lui qui plongeait le plus vite, c'est lui qui avait le regard le plus perçant et le bras le plus long pour attraper les huîtres. Il était ma plus grande joie !

Son rêve était de trouver la perle la plus belle, une perle incomparable et plus grosse que les autres ! Un jour, il l'a trouvée, mais pour l'obtenir, il est resté très longtemps sous l'eau - et il l'a payé de sa vie. Tu comprends, cette perle est mon trésor le plus précieux.

Je veux te la donner, car je ne sais pas si je reviendrai vivant. »

Une pensée lumineuse vint à l'esprit du missionnaire « Rambhau, c'est une perle merveilleuse ! Permets-moi de te l'acheter ! Je te donnerai 10.000 dollars. » Le vieil homme le regarda,* perplexe. « Je peux aussi t'offrir 15.000 dollars. »

David augmenta son offre. Rambhau se raidit sous le choc. « Mon ami, » dit-il, « cette perle ne peut être achetée à aucun prix ! Personne ne pourrait payer ce que cette perle vaut pour moi la vie de mon fils. Je ne peux que te la donner ». Mais le missionnaire ne céda pas « Non, Rambhau, je ne peux pas accepter un tel cadeau. Peut-être suis-je trop fier, mais elle a trop de valeur. Je dois la mériter. » Le vieux pêcheur de perles était stu-péfait. « Est-ce que tu ne comprends donc pas ?

Mon fils unique a sacrifié sa vie pour plonger à la recherche de cette perle, elle n'a pas de prix.

S'il te plaît, accepte-la simplement comme un signe de mon amour sincère. »

Pendant un moment, David ne put parler. Puis il prit la main de son vieil ami. « Rambhau » dit-il doucement, « tu ne comprends toujours pas ? C'est

exactement ce que Dieu te dit à toi ».

Le plongeur a longuement fixé le missionnaire et lente-ment, il a commencé à comprendre. « Dieu t'offre le salut, le ciel, comme un cadeau gratuit. C'est un don si précieux que personne sur la terre ne pourrait l'acheter ou le mériter, même avec mille pèlerinages. Car pour te permettre d'entrer au paradis, cela a coûté à Dieu la vie de Son propre Fils. Tout ce que tu peux faire, c'est accepter la rédemption comme un signe de l'amour de Dieu pour toi, un pécheur. Rambhau, bien sûr, j'accepte ta perle avec une profonde reconnaissance et je prie Dieu pour être digne de ton amour.

Mais est-ce que toi, tu ne veux pas aussi accepter le pardon de Dieu et la vie éternelle - avec une profonde humilité, sachant que cela lui a coûté la mort de Son Fils unique ? » De grosses larmes roulèrent sur le visage du vieil homme. « Je ne pouvais pas croire que Son pardon était gratuit, mais maintenant je comprends certaines choses sont trop précieuses pour qu'on puisse les acheter ou les mériter. Oui, j'accepte le don de la rédemption. »

LIVRES

Mémoires de Ponce Pilate,

*Anne Bernet, éd. Ephata, janvier 2024, 448 pages, 8,50 €. (format poche)
Dans ce roman historique, de lecture facile, l'auteur, historienne de métier, qui connaît ses sources historiques, tente un portrait vraisemblable de qui fut vraiment Ponce Pilate et du destin de celui qui ne put empêcher la crucifixion du Christ. De lecture agréable, ce livre profond nous fait réfléchir sans y toucher sur le mystère de l'âme humaine dans sa liberté et son lien intime à Dieu. Petit cadeau à s'offrir ou/et à offrir par exemple à nos grands jeunes. Ci dessous un entretien de l'auteur à France Catholique du 22 mars 2024*

Tout le monde connaît Pilate car il est nommé dans le Credo de Nicée. Pourtant, au XIXe siècle, certains mettaient en doute son existence, en prétextant le manque de sources. Le fait est que l'essentiel de ce que nous savons vient des Évangiles : ils relatent bien sûr son dialogue avec le Christ mais évoquent aussi un épisode politique de sa procurature, la répression d'une émeute provoquée par des pèlerins galiléens lors de la Pâque de 29 – si l'on s'en tient à la date du 7 avril 30 pour la Passion, qui permet de faire coïncider les différents événements. Mais nous possédons d'autres sources scripturaires : une citation laconique dans les Annales de Tacite confirmant qu'il fut

préfet de Judée sous Tibère. Pilate est également présent dans les écrits de Flavius Josèphe qui évoquent les méthodes des différents administrateurs romains en Judée, et livrent de précieux détails sur sa procurature : affaire des aigles profanant le Temple, construction de l'aqueduc de Jérusalem, écrasement du soulèvement samaritain en 36 ap. J.-C. Enfin, l'archéologie a prouvé une fois pour toutes l'existence de Pilate en ramenant au jour des inscriptions portant son nom et des deniers frappés par ses soins. [...] Dans l'imaginaire collectif, Pilate est le lâche qui se lave les mains du sang du Juste et refuse d'assumer ses responsabilités. Cette interprétation n'est pas fautive mais ce jugement doit être nuancé. En effet, bien qu'il incarne la puissance romaine, Pilate n'est pas libre de ses actes. Il demeure sous la surveillance du gouverneur de Syrie qui peut casser ses décisions, et sous celle de Rome qui peut le destituer. Or, sa procurature entre 26 et 36, correspond à la tentative de prise du pouvoir par Séjan, favori de l'empereur Tibère, retiré à Capri et qui ne règne plus. Séjan liquide ceux qu'il soupçonne de pouvoir empêcher son usurpation, à commencer par les membres de la famille impériale, même éloignée. Or, il est possible que l'épouse de Pilate, Claudia Procula, soit une cousine de l'empereur. Dans ces conditions, Pilate risque bien plus que son poste ou la disgrâce : un faux pas, et il peut être exécuté sans jugement. Sa femme et ses enfants aussi. On voit bien, dans les Évangiles, que Pilate essaie de sauver Jésus, et qu'il use de tous les moyens juridiques à sa disposition. Il n'abandonne qu'après le cri du pharisien anonyme : « Si tu le relâches, tu n'es pas l'ami de César. » Il a saisi la grave menace sous-entendue. Dans ces conditions, sauver Jésus réclamerait un héroïsme dont des chrétiens ne seraient pas toujours capables, bien qu'en possession de la grâce baptismale...

Est-il possible qu'au cours de son dialogue avec Jésus, l'un des plus longs des Évangiles, Pilate ait pu ne pas être intimement remué ? Certes, Anatole France a imaginé dans une nouvelle que Pilate, devenu vieux, ne se souvenait pas de cet événement, minime à ses yeux. Mais cette lecture positiviste est contredite par les évangélistes. À la place de Pilate, la plupart des magistrats romains auraient signé sans états d'âme l'ordre d'exécution. Or Pilate – et c'est son drame – va s'impliquer dans cette affaire et tenter, s'improvisant avocat de la défense, de trouver un moyen de libérer l'innocent. À ses risques et périls, et luttant aussi longtemps qu'il le peut. De même, il accepte de restituer le corps du Christ à ses proches, ce qui est contraire aux usages. Refuser une sépulture à un supplicié est en effet une aggravation de peine classique. Là encore, il agit sous le coup d'une émotion dont je veux croire qu'elle ne l'a plus lâché.

[...] Dans le drame du Vendredi saint, Pilate n'est pas seul puisqu'il a près de lui son épouse, que l'Évangile ne nomme pas mais que la Tradition appelle Claudia Procula ou Procula. Elle apparaît dans l'histoire pour un motif très biblique : comme tant d'autres personnages des Écritures, elle fait des rêves et, ce qui est plus rare pour une Occidentale, elle leur accorde de l'importance, au point de demander à son mari de « ne pas se mêler de l'affaire de ce juste car elle a été à cause de lui bien tourmentée en songe » (Mt 27, 19). La présence de Claudia Procula à ses côtés, sa tentative pour s'immiscer dans les décisions de son mari, en disent long sur elle et les liens qui les unissent. Qu'elle ait connu Jésus par les femmes de l'entourage d'Hérode, telle Suzanne ou Jeanne, expliquerait l'intérêt qu'elle lui porte. Sa conversion est très probable et certaines Églises orthodoxes, ainsi que les Coptes éthiopiens, l'ont portée sur les autels.

Pilate se retrouve acteur d'un drame divin dont il ignore le scénario, et dans l'incapacité de le modifier. Il voudrait sauver Jésus et ne le peut – pas seulement par lâcheté mais parce qu'il en est empêché : le Christ ne doit pas être sauvé. Le silence de Jésus, son refus de coopérer aux tentatives du préfet pour le tirer d'affaire sont délibérés. Le Christ, qui n'a pas appelé les légions angéliques à son aide, ne veut pas davantage du pauvre concours humain de ce païen honnête obligé d'aller au bout de son rôle. Mais, sans ce remords, cette honte, la grâce pourrait-elle faire son chemin dans son âme et l'amener à croire ?

Selon la tradition copte, Pilate aurait été martyrisé à Rome car il se serait converti secrètement au christianisme à la fin de sa vie. Votre roman souligne aussi sa conversion. Pourquoi cette hypothèse est-elle la plus plausible ?

Nous n'avons pas la liste des martyrs de Néron, en 64, mais la Tradition romaine, quoique discrètement, pense que Pilate en fit partie. Les Coptes d'Éthiopie vont plus loin : ils l'ont mis sur les autels. Qu'il existe une profonde angoisse métaphysique chez cet homme ne fait guère de doute. Son « qu'est-ce que la Vérité ? » traduit peut-être bien plus qu'un questionnement philosophique. Pour ma part, j'ai une autre raison de croire à sa conversion plutôt qu'à son prétendu suicide à Vienne lors du séjour lyonnais de Caligula en 38. Rien, sinon une compassion agissante, ne l'obligeait à restituer le corps du Crucifié à ses proches. Ce faisant, il apportait à Marie l'unique consolation humaine possible. Comment supposer qu'elle ne lui ait pas, en remerciement, obtenu les grâces de conversion nécessaires à son salut ?